

Sherbrooke de Trois-Rivières, dans la province de Québec?

**L'hon. M. Churchill:** Je me ferai un plaisir d'examiner le problème que vient de soulever l'honorable député et de voir s'il serait possible de lui donner satisfaction.

**L'hon. M. Chevrier:** Le ministre me dirait-il si on a modifié le titre du Bureau?

**L'hon. M. Churchill:** Il s'appelle le Bureau fédéral de la statistique.

**L'hon. M. Chevrier:** Je sais, mais on n'a pas modifié le titre?

**L'hon. M. Churchill:** Pas que je sache.

**L'hon. M. Pearson:** Monsieur le président, vu le très vif intérêt qu'on manifeste envers l'établissement des données statistiques sur le chômage et, à vrai dire, vu l'importance de ces données à l'heure actuelle, le ministre aurait-il la bonté de donner au comité un rapport suffisamment détaillé sur la façon dont ces données sont recueillies? Nous serions ainsi en mesure d'apprécier peut-être mieux que nous avons pu le faire dans le passé la signification et l'importance exactes des chiffres du Bureau de la statistique relatifs au chômage, comparativement à ceux du ministère du Travail?

**L'hon. M. Churchill:** Un fonctionnaire de ce bureau est en route.

**L'hon. M. Pearson:** La raison pour laquelle je pose cette question,—et elle est bien compréhensible,—c'est qu'il existe deux séries de chiffres, comme nous le savons tous; or, il a toujours existé de la confusion tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chambre, quant au rapport qui existe entre ces deux séries et quant à ce qu'ils représentent. Il s'agit des inscriptions d'assurance-chômage du ministère du Travail et des données statistiques obtenues par sondage par le Bureau de la statistique. Peut-être serait-ce une bonne occasion de dissiper toute confusion qui pourrait exister entre ces deux séries de chiffres.

**L'hon. M. Churchill:** Le chef de l'opposition vient de soulever une question très importante parce que, depuis des années, certains gens sont mêlés par ces deux séries de chiffres sur les emplois et les chômeurs.

Le directeur du Bureau fédéral de la statistique a étudié ce problème avec grand soin et a préparé un rapport qu'il a, je crois, essayé de porter à l'attention d'un gouvernement ou l'autre à trois reprises. Je crois qu'avant que mes honorables amis eussent modifié leur attitude, ce rapport était sur le point d'être étudié. Il a été porté à mon attention l'hiver dernier; mais à cause d'autres circonstances, nous n'avons pas eu l'occasion de lui consacrer toute l'attention qu'il

mérite. J'ai songé à demander à M. Duffett, directeur du Bureau, de présenter le rapport de nouveau. Je crois que ce dernier, qui est fondé sur son expérience personnelle et sur celle de ses adjoints, pourrait, s'il était approuvé, résoudre ce problème plutôt difficile. Si mon honorable ami veut bien laisser cette question en suspens, j'espère avant très longtemps être en mesure de lui rapporter des progrès satisfaisants dans ce sens.

**L'hon. M. Pearson.** Je sais gré au ministre de ce qu'il vient de dire. En effet, il estime souhaitable, dans la mesure du possible, de consolider les méthodes, procédés et résultats des efforts entrepris pour clarifier la situation à l'égard des données relatives au chômage et aux emplois. Si l'on peut faire quelque chose à cet égard, si l'on peut effectuer une telle consolidation, je suis sûr que ce sera très utile. Mais en attendant, comme cela va prendre vraisemblablement quelque temps, et que deux séries de rapports paraîtront dans les quelques prochaines semaines, le ministre peut-il nous donner une idée de la base dont se sert le bureau fédéral des statistiques? Cela nous serait d'un grand secours en ce moment.

**L'hon. M. Churchill:** Chaque mois, environ 600 énumérateurs visitent 30,000 foyers et fondent leurs calculs sur ce qu'ils découvrent lors de ces visites.

**L'hon. M. Pearson:** On travaille donc sur une base de 30,000 foyers au Canada. On s'en sert comme échantillons et les renseignements obtenus de ces 30,000 foyers-types à travers le pays ont servi de base au bureau fédéral des statistiques pour établir les chiffres des chômeurs et des personnes qui ont un emploi?

**L'hon. M. Churchill:** Je puis ajouter qu'on se sert des méthodes de statistique les plus modernes pour établir ces calculs d'après les échantillons.

**L'hon. M. Pickersgill:** Il y a maintenant un an que le ministre a assumé ses fonctions, et au cours de cette année on a beaucoup entendu parler de l'emploi et du chômage en diverses circonstances. Je présume qu'il s'est assuré que c'est le meilleur moyen d'évaluer l'emploi et le chômage, et de se faire une idée aussi exacte que possible de l'importance de ces deux facteurs au Canada à l'heure actuelle.

**L'hon. M. Churchill:** Cette méthode de calcul de l'emploi sert depuis treize ans. C'est celle qui est au point pour l'instant, mais je n'affirmerais pas qu'elle soit la meilleure ou qu'il ne soit pas possible de l'améliorer.

**L'hon. M. Pickersgill:** Toujours à ce sujet, le ministre se rappelle sans doute que lorsqu'il siégeait avec ses amis de ce côté-ci de la